

Rapport d'Activités 2018

L'EQUIPE

21 adhérents au 31 décembre 2018

7 administrateurs élus Président : Cédric Cadaux

Vice-Président : Alain Calvet Trésorière : Annie Braidotti Trésorière-adjointe : Nicole Cadaux

Secrétaire : Alain Fabié Membre : Marinette Berthomieu Membre: Nadine Courtois

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DECISIONNAIRES

Le Conseil s'est réuni 4 fois (AGO 7 février, CA 24 mai, 20 juin et 19 septembre)

LES MISSIONS

Gestion de la boutique du Lion d'Or, tri et accueil (responsable : Nicole Cadaux)

Nicole Cadaux, Annie Braidotti, Marinette Berthomieu, Solange Besset, Danièle Chauvet, Monique
Laurens, Nadine Courtois, Marie-Josée Bergounhe, Suzanne Artières, Béatrice Heudiard

Gestion de la boutique Liberté, tri et accueil (responsable : Cédric Cadaux)

Dany Graille, Françoise Picard, Alain Fabié, René Picard, Cédric Cadaux, Paul Cadaux, Jean-Roland

Calazel

Aides sociales (responsable: Nadine Courtois)

Accueil des bénéficiaires et constitution des dossiers: Nadine Courtois COORAFIN : Alain Calvet

Projet «Du Bruit dans les buis» (responsable: René Picard)

René Picard, Françoise Picard, Cédric Cadaux, Jean-Paul Guillaume (NA), Pierre Papaïx...

Déménagement (responsables: Alain Fabié, Cédric Cadaux, René Picard)
Alain Fabié, Cédric Cadaux, Vitali Nadoyan, Vazir Usoev, René Picard, Pierre Papaix

Atelier, manutention et relookage de meubles (responsable: Cédric Cadaux) Vazir Usoev, Vitali Nadoyan

NOTRE PROGRAMME 2018 D'AIDES SOCIALES

ORGANISATION DES AII	DES A TOUS CŒURS 2018			
AIDES D'URGENCE				
OBJECTIF	NATURE DE L'AIDE	FRÉQUENCE - DURÉE		
Apporter une aide alimentaire d'urgence	Colis alimentaire	1 à 3 repas par année civile		
Apporter une aide financière d'urgence (chauffage, électricité, etc) aux foyers millavois et ruraux	Aide financière COORAFIN et COORAFIN-Villages	1 aide par année civile (en partenariat)		
Apporter une aide matérielle d'urgence	Vêtements, meubles, vaisselle à prix réduits	après examen de la situation du demandeur		
Favoriser l'accès aux soins	Orientation vers Pass Santé du Centre Hospitalier			
S'efforcer d'apporter une écoute et une aide à toute situation de détresse dans la limite des moyens de l'association	Adaptée au cas particulier	dans la mesure de nos moyens		
Aider à l'équilibre du budget du foyer et à sa mobilité	Location d'un fourgon à prix adapté			
AIDES ACCOMPAGNÉES (après orientation par une assistante sociale et examen attentif de la situation)				
Aider à l'équilibre du budget du foyer en complétant l'aide alimentaire CCAS (si la situation le justifie)	Bon d'achat de 20 euros ATC	1 aide tous les 15 jours pour une durée de 2 mois par année civile reconductible une fois		
Aider à l'équilibre du budget du foyer en aidant au chauffage du logement	Bouteille de gaz (chauffage)	3 mois au maximum par année civile		
Faciliter la recherche d'un emploi en permettant de se rendre à un entretien d'embauche	Bon de carburant ou de transport	Le bénéficiaire s'engage à informer ATC du résultat de la démarche		
Faciliter l'accès à la culture	Livres, CD, DVD à prix très bas			
Aider à la réalisation d'un projet personnel	Adaptée au cas particulier			
AIDE A L	ENFANCE			
OBJECTIF	NATURE DE L'AIDE	FRÉQUENCE - DURÉE		
Conforter la place de l'enfant au sein de sa famille en facilitant l'accès à la culture et aux loisirs	Aide pour : Centre de loisirs, classe de découverte	après examen de la situation du demandeur		
Conforter la place de l'enfant au sein de sa famille Contribuer à garantir un équilibre alimentaire	Financement des frais de cantine	après examen de la situation du demandeur		
Apporter une aide particulière pendant les fêtes de Noël	Spectacle de Noël, places de cinéma Jouets offerts ou vendus à prix très bas, selon les cas	après examen de la situation du demandeur		

Nos actions de solidarité, qu'elles soient spécifiques à notre association ou élaborées avec d'autres acteurs de terrain, visent deux objectifs prioritaires : répondre à l'urgence, aux situations de détresse, accompagner les personnes pour un temps afin de faciliter le retour à un certain équilibre.

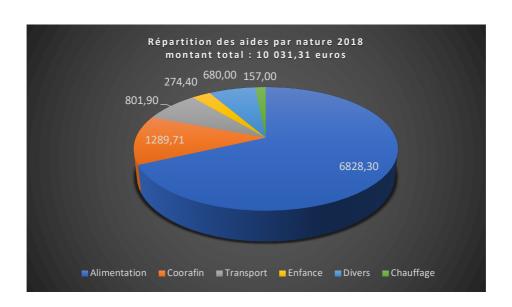
Pour une aide alimentaire d'urgence, les personnes en demande sont accueillies du mardi au samedi de 14h à 17h à la boutique solidaire d'A Tous Cœurs, au 6 rue du Lion d'Or. Après un examen rapide de la situation, il pourra leur être accordé, une seule fois, un colis alimentaire.

Pour une aide accompagnée sur 2 ou 4 mois, la procédure suivante doit être impérativement suivie :

- 1. Rencontrer une assistante sociale qui délivrera, si elle le juge opportun, un courrier à notre intention, précisant le type d'aide sollicitée.
- 2. Rassembler les justificatifs de charges (loyer, charges, EDF/GDF, eau, mutuelle santé, assurance

- maison et voiture, frais de cantine, taxe d'habitation, téléphone dans la limite de 30 euros) et de revenus (relevé CAF, bulletins de salaire, APL, pension alimentaire, allocations diverses).
- 3. Apporter ces documents afin de constituer un dossier à notre bureau des aides, le mercredi de 14h à 17h uniquement. L'accueil est assuré par la bénévole responsable des aides.
- 4. Notre commission examinera chaque situation et déterminera un «reste à vivre». Si ce dernier est inférieur à 7 euros par jour et par personne composant le foyer, une aide de notre part peut être accordée, pour une durée de deux mois pour l'année civile, éventuellement reconductible une fois.

TYPOLOGIE DE NOS AIDES SOCIALES EN 2018



77 foyers aidés (non compris les aides d'urgence ponctuelles)

Aide alimentaire: bons d'achats, colis *(les denrées fournies par les collectes ne sont pas prises en compte)*Coorafin: aides en urgence et de dernier recours prises en charge par le CCAS de Millau et de certaines communes rurales et les associations caritatives millavoises. Les dossiers sont examinés tous les 15 jours.

Aide au transport: titre de transport SNCF ou autocar pour se rendre à un entretien professionnel ou rejoindre sa famille pour des raisons impérieuses.

Aides à l'enfance: centre de loisirs, classes de découverte, cantine, distribution de jouets neufs à Noël, spectacle de fin d'année

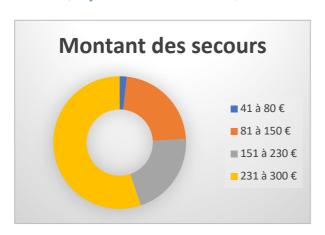
Aides au chauffage: sous forme de bouteille de gaz

Autres aides: nettoyage appartement, timbres fiscaux, etc.

Autres: vente de produits à bas prix (vêtements, mobilier, vaisselle, livres), accueil et écoute, aide administrative...

LES AIDES EN PARTENARIAT : COORAFIN

En 2018, il y a eu 21 commissions, 59 demandes ont été présentées et 58 accordées.





Les types d'aide :

Chauffage (24), loyer (16), réparation voiture (7), santé/mutuelle (5), meubles/électroménager (2), assurances (1), auto-école (1), administratif (1), formation (1), nettoyage appartement (1), sport enfant (1), réparation chaudière (1), cantine (1), voyage scolaire (1)

Certains ménages ont bénéficié de 2 types d'aides différents.

LES AIDES EN PARTENARIAT : COORAFIN RURALE

Demandes par commune CORAFIN RURALE 2018

COMMUNE	Nombre de dossiers présentés	Motif de la demande	Nombre par motifs	Montants accordés par associations	Réponse mairie ou CCAS
AGUESSAC	0				
CASTELNAU PEGAYROLS	0				
COMPEYRE	0				
COMPREGNAC	0				
CREISSELS	1	Taxe habitation	1	102	Accord 102€
		Direct Energie	1	Refus	Accord 96€
LA CAVALERIE	1	Eau	1	150	Réponses inconnues
LA COUVERTOIRADE	0				
LA CRESSE	0				
LA ROQUE Ste MARGUERITE	0				
L'HOSPITALET du LARZAC	0				
MONTJAUX	0				
MOSTUEJOULS	0				
NANT	3	Loyer	1	150	Réponse inconnue
		Frais hospitalisation	1	150	Réponse inconnue
		Taxe habitation	1	150	Accord 150€
PAULHE	0				
PEYRELEAU	0				
RIVIERE sur TARN	3	EDF	1	150	The second second second
		Loyer	1	150	Réponses inconnues
		Eau	1	116	
SAINT ANDRE de VEZINES	0				
SAINT BEAUZELY	1	EDF	1	132	
SAINT GEORGES de Luzençon	3	EDF	1	150	Accord 150€
		Eau	1	150	Accord 150€
		Réparations véhicule	1	150	Réponse inconnue
SAINT JEAN du BRUEL	0				
SAUCLIERES	0				
VERRIERES	0				
VEYREAU	0				
VIALA DU TARN	0				
Total = 24 communes	Total = 12 dossiers			Total = 1700€ (moy par dossier 141,66€)	Total accords mairie ou CCAS = 3 soit 648 €

Document établi par AM ROSADA Adjointe ASG Maison des solidarités départementales de Millau le 18 janvier 2019

Dépenses - Recettes

A TOUS COEURS - Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (document généré le 05/01/2019)

Synthèse

Budget	Dépenses (€)	Recettes (€)	Balance (€)
Locaux	16 739,18	0,00	-16 739,18
Charges locatives	15,84	0,00	-15,84
Loyers	11 392,67	0,00	-11 392,67
Téléphone et Internet	637,42	0,00	-637,42
Entretien et réparation	571,96	0,00	-571,96
Electricité	1 115,87	0,00	-1 115,87
Eau	78,23	0,00	-78,23
Chauffage au gaz	70,00	0,00	-70,00
Equipement	2 808,39	0,00	-2 808,39
Chauffage au pétrole	48,80	0,00	-48,80
Aides sociales	10 031,31	0,00	-10 031,31
Aide alimentaire	6 828,30	0,00	-6 828,30
Aide à l'enfance	274,40	0,00	-274,40
Aide au chauffage	157,00	0,00	-157,00
Aide au transport	801,90	0,00	-801,90
Aides diverses	680,00	0,00	-680,00
COORAFIN	1 289,71	0,00	-1 289,71
Transport et véhicules	4 511,80	890,00	-3 621,80
Carburant	2 641,32	0,00	-2 641,32
Entretien	1 506,48	0,00	-1 506,48
Contrôle techniques	124,00	0,00	-124,00
Location du fourgon	0,00	890,00	890,00
Achat de véhicule	0,00	0,00	0,00
Carte Grise	0,00	0,00	0,00
Stationnement	240,00	0,00	-240,00
O	4044.55	0.00	4 044 55
Communication	1 241,55	0,00	-1 241,55
Frais postaux	373,31	0,00	-373,31
Publicité	868,24	0,00	-868,24
Frais bancaires	151,24	0,00	-151,24
Tenue de compte	85,40	0,00	-85,40
Autres frais	65,84	0,00	-65,84
Relookage de meubles	815,84	0,00	-815,84
Fournitures d'atelier	815,84	0,00	-815,84

Personnel	14 475,21	7 452,37	-7 022,84
Salaire	9 084,47	0,00	-9 084,47
Médecine du travail	168,00	0,00	-168,00
Cotisations URSSAF	4 815,00	0,00	-4 815,00
Subvention CUI	0,00	7 452,37	7 452,37
Cotisation Uniformation	305,00	0,00	-305,00
Pharmacie	38,74	0,00	-38,74
Formation	64,00	0,00	-64,00
	'		
Ventes boutiques	499,00	33 152,49	32 653,49
Braderie Lion d'Or	0,00	12 887,64	12 887,64
Espace Meubles	0,00	18 819,72	18 819,72
Livres édités	499,00	1 445,13	946,13
		I	
Dons et subventions	0,00	3 390,20	3 390,20
Dons	0,00	2 610,20	2 610,20
Subventions	0,00	780,00	780,00
Cotisations	0,00	145,00	145,00
Cotisations	0,00	145,00	145,00
	,,,,	-,	-,
Informatique	218,79	0,00	-218,79
Logiciel	0,00	0,00	0,00
Matériel	218,79	0,00	-218,79
	,	,	,
Réception	64,50	0,00	-64,50
Frais de réception	64,50	0,00	-64,50
	,	,	,
Frais de fonctionnement	450,28	0,00	-450,28
Fournitures de bureau	450,28	0,00	-450,28
	,	,	,
Assurance	1 866,60	0,00	-1 866,60
Total	1 866,60	0,00	-1 866,60
		2,00	
SPECTACLES	46,00	0,00	-46,00
SPECTACLES	46,00	0,00	-46,00
S. ESTAGLES	40,00	0,00	40,00
Produits financiers	0,00	109,88	109,88
Intérêts livret A	0,00	109,88	109,88
INICIOES IIVIGEA	0,00	109,68	103,88
Non offesté à un budant	0.00	0.60	0.00
Non affecté à un budget	0,00	0,00	0,00

A TOUS COEURS - Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (document généré le 05/01/2019)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706100 - Location du fourgon	890,00	1 387,04
707000 - Ventes de marchandises	1 445,13	3 099,73
740100 - Subventions d'exploitation - État		1 000,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	780,00	780,00
741800 - Subventions - Agence de services et de paiement	7 452,37	14 295,18
754000 - Dons et Collectes	2 610,20	5 133,41
756000 - Adhésions	145,00	160,00
758800 - Autres produits de la générosité publique		2 150,88
758810 - Vente Braderie	12 990,64	14 842,29
758820 - Vente meubles	18 716,72	19 104,72
Total	45 030,06	61 953,25
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-50,40	-121,54
602210 - Combustibles (pétrole lampant)	-48,80	-76,70
602211 - Combustibles (gaz bouteille)	-70,00	
602220 - Produits d'entretien	-86,52	
602230 - Fournitures d'atelier et d'usine	-764,74	-1 362,43
602250 - Fournitures de bureau	-450,28	
604001 - Achat de spectacle	-46,00	-1 000,00
605000 - Achats de matériel (>600€)	-119,58	-1 048,40
606000 - Carburant véhicules	-2 641,32	-2 368,06
606100 - Eau, électricité	-1 202,77	-1 017,20
606200 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	-2 241,46	-576,90
606400 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-1 702,68	-2 050,77
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, orchestre, animation)		-39,90
613200 - Loyers des locaux	-11 384,00	-9 803,40
614000 - Charges locatives	-15,84	-15,00
615500 - Entretien et réparation sur véhicules	-1 630,48	-2 281,99
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-1 866,60	-1 557,80
623000 - Publicité, publications, relations publiques	-1 253,21	-1 682,92
623100 - Annonces et insertions publicitaires	-114,03	
625100 - Voyages et déplacements	-14,10	-24,21
625110 - Stationnement	-240,00	
625300 - Réceptions		-39,10
626000 - Frais postaux et de	-1 010,73	-1 083,99

	PERIODE EN COURS	N-1
télécommunications		
627000 - Services bancaires et assimilés	-151,24	-307,83
630000 - Impôts, taxes et versements assimilés		-116,76
641000 - Rémunérations du personnel	-9 084,47	-15 337,78
645100 - Cotisations à l'Urssaf	-4 815,00	-6 405,00
645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux	-305,00	
647500 - Médecine du travail, pharmacie	-206,74	-165,60
648000 - Autres frais de personnel	-64,00	
657000 - Subventions versées par l'association		-100,00
657210 - aide alimentaire	-6 828,30	-5 850,85
657220 - aide à l'enfance	-274,40	-592,50
657230 - aide au chauffage	-157,00	-339,66
657240 - aide au transport	-801,90	-1 946,58
657250 - aides diverses	-180,00	-766,87
657260 - Aides COORAFIN	-1 289,71	-2 028,73
Total	-51 111,30	-60 108,47
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 081,24	1 844,78
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	109,88	162,20
Total	109,88	162,20
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	109,88	162,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	-5 971,36	2 006,98

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

- Reconduction du partenariat avec l'IM-Pro du Puits de Calès, autour de blanchissage du linge.
- Reconduction du partenariat avec le magasin AUCHAN :
- Opération Quartier Énergies en octobre (carte de don d'un euro et produits dédiés)
- Opération « 100 petits jouets pour Noël » organisé le 1er et le 2 décembre
- Collecte de jouets et de denrées alimentaires « La journée de Noël d'A Tous Cœurs » à Géant le samedi 9 décembre
- En partenariat avec le centre social et les autres associations caritatives, organisation d'un spectacle de Noël familial suivi d'un goûter à la salle des fêtes.
- Poursuite du partenariat avec le club de tricot de Sévérac-le-Château : A Tous Cœurs fournit la laine, le club tricote des couvertures pour notre boutique.
- Poursuite du partenariat avec l'école du Puits de Calès, qui a organisé en décembre une collecte de jouets d'occasion au profit de notre association.
- Relookage de meubles
- Rédaction du tome 8 de la nouvelle collection « Des Millavois parlent aux Millavois »
- Déménagement de la boutique meubles/déco 1 rue du Barry, emménagement d'une « pièce aux livres »
- Couverture de la courette du local de la rue du Lion d'Or